



Opération Grand Site de France du Massif du Ballon d'Alsace

En bonne voie vers le label...

Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort, préfet coordonnateur de l'Opération Grand Site (OGS) du Massif du Ballon d'Alsace, et Laurent SEGUIN, Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges ont réuni le comité de pilotage ce mardi 31 janvier 2023, à Saint-Maurice-sur-Moselle (88), afin de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les prochaines étapes du "Grand site en projet".

L'Opération Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace

Le territoire du Massif du Ballon d'Alsace est engagé dans une Opération Grand Site (OGS) depuis 2015 en vue de l'obtention du label Grand Site de France. Ce projet, partagé entre de nombreuses collectivités, traduit la volonté des acteurs locaux : élus, acteurs socio-professionnels, habitants, institutionnels et aussi l'Etat. La Préfecture du Territoire de Belfort et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges coprésident l'OGS.

Nos objectifs : mieux accueillir les visiteurs, générer un développement local durable et au bénéfice des habitants et améliorer les conditions de réhabilitation, de gestion active et de préservation des paysages.

Cette démarche s'organise en plusieurs étapes : une phase de concertation avec les acteurs locaux devant aboutir à l'élaboration du projet et d'un programme d'actions sur 6 ans (2021-2026). Suite à l'avis favorable de la Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages, une nouvelle dynamique démarre grâce à la réalisation d'actions concrètes sur le territoire. La mobilisation et la participation des tous les acteurs locaux dans la mise en œuvre des actions sont des enjeux majeurs pour prétendre ensuite au label Grand Site de France.

Plusieurs actions sont programmées en 2023, parmi lesquelles :

La mise en œuvre du plan de jalonnement et de signalétique sur le Massif du Ballon d'Alsace.

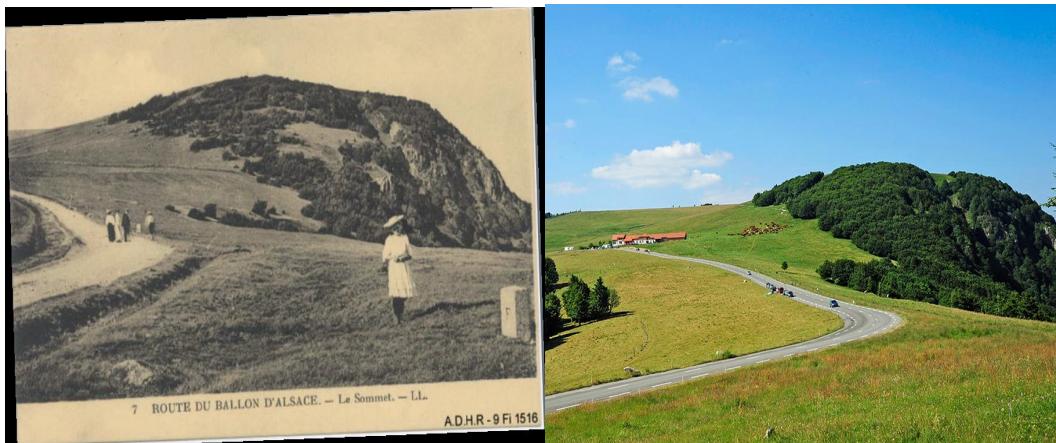
L'objectif est d'améliorer la signalétique routière et locale pour mieux guider les visiteurs vers les différents lieux de départ de sentiers, les restaurants et hébergements ainsi que les activités de sport et loisirs. Cette action vise également à améliorer l'image et le paysage du site, en particulier des deux sites classés du Ballon d'Alsace et du Rouge Gazon-Neuf Bois, tout en préservant les espaces naturels les plus sensibles.

La création d'une identité visuelle pour le Massif du Ballon d'Alsace

Elle s'inscrit dans la charte graphique de la famille des Grands Sites de France et devra permettre d'identifier le site du Ballon d'Alsace au premier regard. Elle s'inspirera de la carte postale et de l'image emblématique du lieu. Ce cartouche apposé à côté du logo des sites classés pourra être utilisée par les acteurs et partenaires du site.



Exemple d'identité visuelle pour les Gorges du Verdon



La carte postale du Ballon d'Alsace

La rénovation de la station du Rouge Gazon

La station et son hôtel feront l'objet d'une rénovation par le groupe Morlot, en s'inscrivant dans une démarche 4 saisons pour s'adapter au changement climatique. Le projet est situé dans le site classé du Rouge Gazon-Neuf Bois et est accompagné par les services de l'Etat au titre de la protection des sites et paysages.

Pour plus d'informations sur les Grands sites de France

Les Grands Sites de France ont en commun d'être des sites classés protégés par la loi et connus de tous pour la beauté de leurs paysages.

Des paysages uniques protégés. Sublime ou pittoresque, grandiose ou intimiste, subjuguant ou apaisant, chaque Grand Site dégage un "esprit" qui lui est propre.

Les Grands Sites de France, sont engagés dans une démarche exigeante portée par les habitants, les collectivités locales. Son objectif : préserver des sites fragiles, très attractifs, tout en permettant à chaque visiteur de prendre le temps de la découverte et de vivre une expérience sensible des lieux.

Défis partagés

- La préservation et la restauration de paysages fragiles et attractifs
- L'organisation intelligente d'une fréquentation intense qu'il faut gérer et maîtriser
- La promotion des valeurs du développement durable

Elles reposent sur des principes forts qui doivent être admis par tous les partenaires qui s'engagent dans une telle démarche :

- le respect de "l'esprit des lieux" propre à chaque site est à la base de toute intervention sur un Grand Site,
- un Grand Site a une fonction majeure d'accueil du public et de pédagogie,
- la fréquentation d'un site doit être compatible avec sa conservation ce qui veut dire que la fréquentation doit être maîtrisée et gérée,
- les habitants doivent être associés aux projets et à la vie du Grand Site,
- les retombées économiques du projet doivent bénéficier à l'ensemble du territoire et à sa région.